



Bonjour «civil» «prénom» «nom»

Quelques informations nous ont semblé importantes à vous transmettre.  
Un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site :

<http://appge-comiac.e-monsite.com/>

N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche...

*Dans le texte, comme sur le site, les liens sont mis en rouge, il suffit de cliquer dessus*

La question de la transition énergétique est-elle bien posée dans les débats actuels ? lire le texte **des 21 scientifiques** de l'Académie des Sciences, dont une conclusion est : *Le simple bon sens conduit à conclure qu'une production d'électricité qui garantit la consommation du pays nécessite la disponibilité des énergies « à la demande », celles qui ne souffrent pas de l'intermittence et auxquelles on peut faire appel en permanence.*

L'Académie de Médecine, dans sa séance du 9 mai 2017, a publié un rapport qualifiant les éoliennes d'énergie dangereuse et parlent du « **syndrome des éoliennes** ». Lire l'article **dans la Dépêche** ou télécharger **le rapport de 38 pages**

Dans ce rapport l'Académie préconise en particulier

- de systématiser les contrôles de conformité acoustique et de fixer la périodicité de ces derniers par arrêté
- d'entreprendre une étude épidémiologique sur les nuisances sanitaires répertoriées pour améliorer précisément l'impact de ce syndrome des éoliennes

A titre d'information, **j'ai calculé** que, pour que la production nucléaire ne représente que 50% de la production totale, il faudrait construire 25 000 éoliennes, **c'est à dire supprimer 19 GW de capacité nucléaire pour la remplacer par 75 GW de capacité éolienne**. Que pourra-t-on faire de l'électricité lorsque le vent soufflera sur toutes les éoliennes? Et comment aurons-nous de l'électricité lorsqu'il n'y aura pas de vent ?

Pourquoi les promoteurs éoliens **louent-ils la terre** au lieu de l'acheter ? Parce que ce sera au propriétaire du terrain de payer le démantèlement : 60 000 propriétaires sont déjà **menacés de faillite** lorsque les éoliennes ne seront plus en activité au bout de 20 ans !



Six projets éoliens sont à l'étude dans **l'Ouest Cantalien**; en 2017, les études de faisabilité du côté de Parlan / Roumégoux / Saint-Saury et Drugeac livreront leur verdict. Soutenez l'association Stop **Eole Parlan** qui s'oppose au projet.

L'association **Vent du Haut-Ségala** a tenu son assemblée générale samedi 6 mai. Le bureau est reconduit. **«La multiplication des projets en limite du parc de Sousceyrac et sur l'autre versant du Célé nous incite à une très grande vigilance. Solidaires des autres associations, nous refusons un "Lévézou bis",** précisent les membres de l'association. *D'autres sources d'énergie renouvelable sont possibles qui permettraient de conserver et valoriser un patrimoine paysager de pleine nature, atout du territoire. L'éolien industriel de grande taille est totalement contradictoire avec les valeurs du développement durable.»*

Nous vous proposons d'envoyer aux candidats à l'élection législative le questionnaire mis en fichier joint : il ne comporte que 3 questions ; cette action est initiée par la **FED** (Fédération de l'Environnement Durable) dont notre association est membre. Ce questionnaire peut être envoyé par mel ou par la poste; vous pouvez aussi leur transférer cette News. Si vous désirez recevoir personnellement la réponse, téléchargez le **format Word** pour le modifier, mais tenez-nous au courant des réponses obtenues. Merci d'avance pour votre action.

## Signez et faites signer

- **la pétition non à l'implantation d'éoliennes à Parlan, Roumegoux, Saint-Saury**
- la pétition contre l'implantation d'éoliennes industrielles sur les **Planèzes de Trizac (Cantal)**
- la pétition non aux éoliennes industrielles **en Xaintrie (Corrèze)**
- la pétition contre les implantations d'éoliennes sur les communes de **Drugeac - Salins (Cantal)**
- notre pétition pour empêcher les parcs éoliens sur les 2 côtés des **Gorges de la Cère**

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis ainsi que le bulletin d'adhésion 2017 **en format pdf sur le site**. Car notre association a besoin d'adhérents dans le combat qui s'annonce à Comiac

Bien cordialement pour le bureau

**Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED**

**appge-comiac@laposte.net 06.43.80.15.87**  
**site http://appge-comiac.e-monsite.com/**

**Membres du bureau :**

**Brigitte Briard, présidente**

**Jan Svatos, trésorier**

**Benoît Briard, trésorier adjoint**

**Gilles Forhan, secrétaire**

**Bernadette Forhan, relecture**